



COMPTE RENDU VALANT PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 Mai 2021

Régulièrement convoqué dans le lieu habituel, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la Salle de la Mairie, dans le respect des règles sanitaires.

Présents : Isabelle DALADIER, Patricia LISPAL, Cyril BRUSCOLINI, Gilles GASQ, Patricia BEYSSON, Bernard SCULFORT, Frédéric ANGOT, Mireille FARESSSE, Marie-Christine ANDRIEU, Annie MEUNIER, Pascal MARCHESINI, Pierrette MEYER, Katia VESSIOT, Frédéric DARRIBAU

Procuration : /

Absent : Julien CHALAYE

Secrétaire de séance : Frédéric ANGOT

Approbation à l'unanimité et sans aucune réserve du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 15 Avril 2021.

Mme le Maire remercie les membres d'avoir répondu présent à ce Conseil.

Un point est fait sur l'année écoulée.

Voilà presque 1 an que le Conseil a été élu.

Mme le Maire demande à chacun de s'exprimer sur le ressenti depuis l'installation du Conseil, si des questions demeurent sur l'organisation et l'implication au sein de l'équipe.

A tour de rôle, les élus se sont exprimés.

Il en ressort qu'en grande majorité, chacun a trouvé sa place dans une équipe à l'écoute est soudée.

Mme le Maire rappelle que chaque membre peut se rendre en Mairie, elle est présente tous les jours en début d'après-midi pour le courrier et les affaires du jour à traiter.

Elle précise que les informations/convocations sont adressées par mail, et qu'il convient, pour le bon fonctionnement du service, de faire une réponse.

Elle rappelle qu'il n'est pas utile d'attendre une réunion pour faire passer les messages. La Mairie est ouverte tous les jours.

Certains, très occupé, de part leur activité professionnelle sont moins disponibles.

Un remerciement particulier est fait aux membres de la commission travaux pour leur implication.

Une question est posée sur la différence entre Adjoint et Conseiller, Mme le Maire répond que les Adjoints sont les « bras droits », qu'à ce titre, ils aident le Maire et perçoivent une indemnité.

Il est alors constaté un manque de présence et d'investissement de la part de certains.

Une réunion sera programmée fin de semaine, afin de refaire un point sur le rôle de chacun.

1 PORTAIL Famille

Mme Maire indique que la commune doit proposer à compter du 1^{er} janvier 2022, un service de paiement en ligne pour les services de Cantine et Garderie. Un portail est donc créé et sera opérationnel dès la rentrée 2021/2022 afin de permettre aux parents de procéder aux inscriptions et paiement par Internet. Une information sera communiquée aux parents sur le fonctionnement des services. Chaque famille pourra inscrire via le portail, les enfants aux services selon les besoins.

Le Conseil décide, à l'unanimité l'organisation et les tarifs forfaitaires suivants :

- ✚ Les inscriptions seront toujours proposées jusqu'au **Jeudi minuit maximum** pour la semaine suivante. En cas de retard, il sera obligatoire de s'adresser en Mairie afin de régulariser avec un tarif « retard ».
- ✚ Un pointage des inscrits, sera réalisé chaque jour par un agent, au moyen d'une tablette. Il sera possible de procéder à des annulations, uniquement sur justificatif, en Mairie (maladie ou événements exceptionnels graves). Si l'annulation est acceptée, une « cagnotte » sera alimentée.
- ✚ Il sera possible d'utiliser les tickets restant de l'année 2020/2021, jusqu'au 30 septembre 2021.

Tarifs :

- ✚ Forfait Garderie du matin : 1.65 € - tarif retard : 3.30 €
- ✚ Forfait Garderie du soir : 3.30 € - tarif retard : 6.60 €
- ✚ Repas des enfants : 2.80 € tarif retard : 5.60 €
- ✚ Repas (PAI) service sans repas : 1.00 €
- ✚ Repas adultes (enseignants / AVS / intervenants) : 4.80 € tarif retard : 5.60 €

2 TRAVAUX Chemin des Muletiers

Le Conseil décide de procéder à des travaux sur le Chemin des Muletiers. L'étude des divers devis sera faite lors de la prochaine Commission des Travaux qui devrait se réunir le 20 mai à 18h30.

3 Société de CHASSE – Demande d'aménagement de l'espace Ball Trap

Mme le Maire indique avoir reçu une demande de la Société de Chasse, pour l'aménagement d'un espace temporaire au Ball Trap lors de la saison. Elle précise que cet aménagement sera entretenu par les chasseurs et l'utilisation de l'espace sera en fonction des éventuelles locations. Le Conseil à l'unanimité, décide d'autoriser la Société de Chasse à créer un espace pour le dépeçage du gibier, une potence sera installée au fond du terrain.

4 MOTION DE SOUTIEN : statut des sapeurs-pompiers volontaires

Le Conseil décide, à l'unanimité, de soutenir le statut des sapeurs-pompiers volontaires. En effet, cette activité n'est pas une activité salariée. Cet engagement repose sur la base du volontariat.

5 Subvention Football Club

Mme le Maire rappelle que le Conseil a voté, dans sa dernière séance, une subvention de 1200 € pour le TFC. Elle précise qu'une visite sur les lieux le 16 avril dernier montre le non-respect et l'indifférence totale des locaux appartenant à la Mairie. Un mail a été adressé au Président.

Le Conseil, à l'unanimité, décide de ne pas modifier le montant et demande qu'une seconde visite soit faite suite à la réponse du Président du Club.

6 PLAN Bibliothèque d'Ecole 2021/2022

Mme le Maire indique que l'inspection académique propose pour les écoles une dotation de 1500 € dédiée à l'achat de livres pour les classes. Ce « plan Bibliothèque » fait suite au projet financé en 2018 où la commune avait accordé un montant de 200 €. Elle précise que le projet doit être déposé au plus tard le 11 juin prochain, si l'école décide de candidater.

Le Conseil décide, à l'unanimité, de financer le futur projet à hauteur de 200 € si l'école en fait la demande.

QUESTIONS DIVERSES

Mme le Maire fait part d'une carte de remerciement de M. RAMOS, concernant la réfection du mur dans le cimetière, proche de la concession familiale.

Cantine

Mme le Maire indique avoir accordé à Véronique PINAT sa démission pour un départ le 11 mai 2021. Elle précise que des candidatures ont été déposées en Mairie. Actuellement, le service de Cantine est assuré par un agent en remplacement, durant le temps d'étude des dossiers.

Elections Départementales et Régionales

Mme le Maire rappelle que les élections Départementales et Régionales se dérouleront le 20 et 27 juin prochain. Celles-ci se dérouleront dans la Salle des Fêtes. Chacun assurera une permanence au Bureau de Vote. La présence de tous est obligatoire. Il faudra assurer 2 bureaux.

Elle précise que le 28 mai prochain à 18h, une rencontre est programmée avec Mr Rossin, Maire de Cairanne. Le Conseil est convié à ce rendez-vous.

Site de Méthanisation

Mme le Maire rappelle que la visite technique sur le site de Méthanisation à Saint Denis sur Coise (42) se déroulera le 21 mai prochain.
Seule Annie Meunier a répondu à l'invitation, elle sera donc la représentante de la commune.

Cimetière

Mme le Maire indique que les devis concernant l'installation de nouvelles cases au columbarium ainsi que du jardin du souvenir doivent être mis à l'étude.
Le choix sera fait lors de la prochaine commission des travaux.

Fête Votive

Patricia LISPAL indique que la fête votive se déroulera les 1^{er}, 2, 3 et 4 juillet prochain.

1^{er} juillet : Nuit du plan de dieu

2 juillet : Loto en plein air + cinéma + concours de pétanque semi-nocturne

3 juillet : Repas spectacle

4 juillet : Repas chez gégène et feu d'artifice

D'autres concours de pétanque seront organisés, un programme des manifestations sera réalisé.

Chemin de la Séverine

Mme le Maire remercie les membres de la commission des travaux.

Bernard SCULFORT Précise que l'intervention est terminée, il faut simplement faire couper un arbre en bordure du Ball Trap.

Frédéric DARRIBAU demande ou en est le chantier Vallis Habitat, suite aux commentaires sur Facebook concernant la sécurité.

Mme le Maire répond que le dossier est en cours, la Mairie fait le nécessaire via l'avocat en charge du dossier.

Il convient de prendre les renseignements directement en Mairie. Elle rappelle que la commune n'a pas de compte Facebook.

Mirelle FARESSSE indique que des herbes gênent le passage chemin de Sainte Cécile. Indique également que concernant la vaccination, certaines personnes n'ont pas eu suffisamment de renseignements. Mme Maire répond que la Mairie a sollicité le Département pour un Vaccino-bus, mais n'a pas eu de réponse.

Les créneaux, peu nombreux sur Violès, ne permettaient pas la prise en charge des Travaillanais.

Marie Christine ANDRIEU demande ce qu'il en est de la Tiny House installée sur la commune. Mme le Maire répond qu'il y a « faute » suite au refus d'autorisation d'urbanisme. La Mairie se verra dans l'obligation de procéder à un procès-verbal de constatation d'infraction, dans les prochains jours.

Pierrette MEYER demande si un projet « Maison de la Santé » va se réaliser sur la commune. Mme le Maire répond que l'ébauche du projet concerne un terrain privé. La Mairie n'a donc aucune décision à prendre pour le moment.

Frédéric DARRIBAU demande si le choix du City Park a été arrêté. Mme le Maire répond que le dossier de demande de subvention est en cours et que l'avis ne sera rendu que fin mai. A ce jour, il est trop tôt pour s'engager. Dès que le dossier est accordé, une réunion sera programmée pour finaliser le choix pour une installation rapide.

Frédéric DARRIBAU demande si l'installation des radars pédagogiques est prévue. Mme le Maire répond que ceux-ci sont en cours. Bernard SCULFORT confirme que la pose sera définitive, dans les prochains jours, une fois les supports fixés.

Mme le Maire demande aux élus, de ne pas communiquer son numéro de portable personnel. Elle demande à être contactée, charge à elle ensuite, de prendre contact avec les administrés

Tous les points ayant été abordés, la séance a été levée à 20h

Vu par nous, Isabelle DALADIER, Maire de la Commune de Travaillan, pour être affiché à la porte de la Mairie en date du 21 Mai 2021 conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.

Secrétaire de séance
Frédéric ANGOT



Travaillan le 21 Mai 2021
Isabelle DALADIER, Maire

